Table des matières

[Édito. 2](#_Toc195191389)

[Urbanisme 3](#_Toc195191390)

[Aménagements de sécurité routière rue de l’hôtel de ville 3](#_Toc195191391)

[Vie sociale, santé et solidarité active. 4](#_Toc195191392)

[Repas des Aînés 4](#_Toc195191393)

[Semaine du handicap 4](#_Toc195191394)

[Collecte organisée par la Banque Alimentaire 4](#_Toc195191395)

[Ateliers proposés par Le Clic 4](#_Toc195191396)

[Mutuelle de village 5](#_Toc195191397)

[CCAS, Rappel 5](#_Toc195191398)

[Herbe à pampa 5](#_Toc195191399)

[Enfance et jeunesse. 6](#_Toc195191400)

[Découverte des sections sportives au collège de PMF 6](#_Toc195191401)

[Services péri et extrascolaires 6](#_Toc195191402)

[Culture 7](#_Toc195191403)

[On se cultive à Mozac ! 7](#_Toc195191404)

[Environnement 8](#_Toc195191405)

[Villes et villages Fleuris 8](#_Toc195191406)

[Permis de végétaliser 8](#_Toc195191407)

[Vie associative 9](#_Toc195191408)

[Moz’info n°54. Lettre municipale, avril 2025. Ville de Mozac. 10](#_Toc195191409)

# Édito.

Depuis le début de cette année 2025, chacune et chacun d’entre nous comprend que nous sommes entrés dans une ère nouvelle, pour reprendre les propos de certains discours.

Sans tomber dans le catastrophisme, il est certain que tout dirigeant ou tout responsable d’entreprise privée, comme de collectivité publique, mais également tout citoyen, ne peut agir et prendre des décisions, comme si tout fonctionnait « comme avant ». Comme, avant le changement climatique, comme, avant l’explosion démographique (et l’allongement de la durée de vie), comme avant la recrudescence du fanatisme, de l’individualisme et à l’échelle des nations, de l’autocratisme…

Sur le plan local, à l’échelle d’une commune comme Mozac, il convient donc, également, de prendre en compte ces changements internationaux et nationaux, en veillant à ce que le quotidien de chacune et chacun d’entre nous soit préservé au mieux de ce qui fait notre bien vivre.

Cela commence par l’exercice de la gestion budgétaire, à l’origine des ressources qui permettront cette action au quotidien. Avec un budget de fonctionnement de 3,6 millions d’euros, nous prévoyons de réaliser plus de 600 mille euros d’investissements cette année, consacrés principalement aux travaux nécessaires sur le complexe sportif et sur l’aménagement du centre-bourg, ainsi que la voirie, tout en maintenant les travaux annuels et récurrents.

Ces orientations budgétaires permettent à notre ville de se situer dans une bonne situation financière, cela dans un contexte loin d’être favorable.

Mais la force de nos communes, et intercommunalités, qui sont le socle de notre démocratie, se mesure principalement dans la vitalité des actions collectives, portées par les élus, agents communaux et citoyens réunis. À l’échelle de Mozac, cette lettre va vous permettre d’entrevoir, une fois de plus, combien les actions menées ces mois-ci sur la commune contribuent à ce bien vivre. Je souhaite citer tout particulièrement le travail de notre équipe de bénévoles, et de la remarquable réalisation effectuée dans le parc de l’abbaye avec la rénovation totale du vivier des moines ; quelle remarquable contribution à la beauté de ce lieu !

C’est à ce niveau d’engagement, dans son lieu de vie, dans les associations, dans la vie citoyenne, que Mozac, comme beaucoup de communes, montre que nous pouvons aborder les changements du monde avec confiance.

Marc Régnoux, Maire de Mozac.

www.ville-mozac.com

# Urbanisme

## Aménagements de sécurité routière rue de l’hôtel de ville

Par Jean-Luc Merceron, Premier adjoint, et Matthieu Perona, Adjoint au patrimoine et au tourisme.

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », une réflexion a été entamée, avec des groupes de travail réunissant des habitants et des commerçants. Aussi, une réunion publique a eu lieu le 16 septembre dernier à L’Arlequin pour étudier le plan de requalification du centre-bourg. Surtout, le projet s’intéresse aux mobilités et à l’aspect de la sécurité routière. La rue de l’hôtel de ville est stratégique car c’est l’une des voies les plus empruntées de la commune. On déplore de nombreux véhicules en excès de vitesse, à proximité des commerces, des services publiques, du centre d’animation et des écoles. Afin de ralentir la vitesse sur cet axe, une phase de test est lancée du 31 mars au 30 septembre 2025.

Sur l’ensemble de la rue de l’hôtel de ville, comme aujourd’hui, la vitesse reste limitée à 30 km/h. Les feux tricolores sont neutralisés. On ne peut plus accéder à la rue de l’hôtel de ville par la place Camille Rigal (pose d’un sens interdit) et il faut donc passer par le rond-point de l’Europe, pour permettre une meilleure traversée des piétons.

La zone bleue de stationnement est élargie : on peut stationner 1h30 (avec un disque bleu derrière le pare-brise), du lundi au samedi de 9h à 18h, sauf jours fériés.

Le changement le plus notable consiste en la création de trois alternats de circulation (autrement appelés « épingles ») à sens prioritaire. Concrètement, ce sont de grosses jardinières qui serviront aussi à végétaliser la rue. Ce mobilier urbain a été confectionné par les agents des services techniques que nous remercions, tout comme les bénévoles qui sont venus aider pour la pose et les plantations.

Par ailleurs, deux autres grands axes de la commune ont vu l’installation d’alternats : les avenues Jean Moulin et Jean Jaurès. Pour cette dernière, il s’agit de sécuriser la traversée piétonne de la coulée de l’Ambène.

# Vie sociale, santé et solidarité active.

Par Françoise Tissandier, Conseillère municipale déléguée en charge de l’organisation des évènements liés au CCAS :

## Repas des Aînés

Le dimanche 9 février 2025, le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) de Mozac a organisé son traditionnel repas des aînés à la salle de L’Arlequin. Cet évènement annuel, destiné aux habitants âgés de 69 ans et plus, vise à renforcer les liens sociaux et à offrir un moment convivial aux seniors de la commune.

Cette année, plus de 200 convives ont répondu présents, témoignant de l’importance de ce rendez-vous dans la vie sociale de Mozac. Les participants ont partagé un repas festif, apprécié à l’unanimité et dansé au rythme de l’orchestre “Christophe Andrieux ”créant une ambiance chaleureuse et joyeuse.

Le maire, Marc Régnoux, accompagné de son équipe municipale, était présent pour partager ce moment privilégié, renforçant ainsi les liens intergénérationnels et témoignant de l’engagement de la municipalité envers ses seniors. Un honneur plus particulier a été rendu aux doyens de cette journée : Mme Félicie Crégut, âgée de 96 ans et M. Albert Bournat, âgé de 95 ans.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer pour des raisons de santé, le CCAS a prévu la distribution de colis gourmands, afin que chacun puisse profiter de l’esprit festif de cette période.

Cet évènement a une nouvelle fois été une réussite, offrant aux participants une journée mémorable placée sous le signe de la convivialité et du partage.

## Semaine du handicap

Cette année, la semaine du handicap s’est déroulée du 19 au 26 mars. Elle propose un programme de nombreuses actions sur les communes du territoire de Riom Limagne et Volcans, afin de sensibiliser tout public aux différents handicaps psychiques, physiques moteurs et sensoriels.

Le CCAS de Mozac a organisé le lundi 24 mars une conférence-débat « Baisse de l’audition, quels enjeux, quelles solutions ». La conférence a été animée par l’association ”Malentendants 63”. Un audioprothésiste présent à la conférence a répondu aux questions techniques et a proposé également des tests d’audition au public.

## Collecte organisée par la Banque Alimentaire

Les 23 et 24 mai, se tiendra une collecte des protections périodiques féminines au centre E. Leclerc d’Enval. Comme l’année précédente, le CCAS s’engage dans cette lutte contre la précarité féminine en sollicitant le concours de bénévoles pour cette collecte. Merci aux bonnes volontés de bien vouloir contacter la mairie au : 04.73.33.71.71 ou contact@ville-mozac.fr

## Ateliers proposés par Le Clic

Centre Local d’Information et de Coordination :

* Ateliers permanents : (à la Maison des associations)
* La gymnastique : tous les lundis de 9h15 à 10h15 et tous les vendredis de 11h à 12h,
* • Ateliers occasionnels : (MDA)
* Atelier sommeil : 6 séances en février et mars dispensées par Véronique Pouzol, sophrothérapeute, et très appréciées des 15 participants.
* Et autres à venir.

Retrouvez toutes les informations concernant ces ateliers sur : site de la mairie, site du Clic, affichage, PanneauPocket.

## Mutuelle de village

Par Jean-Claude CAZALS 5e adjoint à la Vie Sociale, Santé et Solidarité active :

Pour celles et ceux qui sont intéressés, des permanences sont mises en place en mairie en présence d’un conseiller mutualiste : lundi 19 mai et lundi 16 juin de 13h30 à 16h30.

Veuillez contacter le 04.73.31.75.00 pour prendre rendez-vous (vous munir de votre détail de garantie actuelle, de votre attestation de droits Sécurité sociale, d’un RIB, et d’un justificatif de domicile).

## CCAS, Rappel

Dans le cadre de la lutte contre l’isolement, les membres de la Commission sociale sont à votre disposition pour vous apporter une aide dans vos démarches administratives (téléassistance, portage des repas à domicile, aides ménagères, etc.). Prendre contact par téléphone au 04.73.33.71.71.

## Herbe à pampa

Que risque-t-on à garder chez soi cette plante populaire mais interdite ?

* Originaire d’Amérique du Sud, l’herbe de la pampa est une espèce exotique envahissante en France, interdite depuis peu.
* Cette plante produit des milliers de graines légères qui s’enracinent solidement, rendant son éradication coûteuse et difficile.
* Depuis le 16 septembre 2024, l’herbe de la pampa est interdite en France pour ses impacts environnementaux négatifs.
* Cette plante invasive, originaire d’Amérique du Sud, menace la biodiversité et cause des irritations allergiques.
* L’interdiction vise à protéger les écosystèmes fragiles des menaces exotiques, marquant un tournant écologique en France.
* Si vous en possédez encore chez vous, vous risquez une très grosse sanction.

# Enfance et jeunesse.

Par Murielle Paniagua, Adjointe de la vie scolaire et activités périscolaires, enfance et jeunesse.

## Découverte des sections sportives au collège de PMF

Cette année encore, nos futurs collégiens sont allés découvrir les sections sportives proposées au collège Pierre Mendès France de Riom.

Toute une matinée, ils ont pu tester leurs capacités en escalade puis en badminton. Pour beaucoup d’entre eux, c’était une réelle découverte de ces disciplines.

Même si chacun est revenu enchanté, les sections offrent très peu de places chaque année et celles-ci sont à partager entre les différentes écoles du secteur. Mais l’important étant d’essayer et de participer, ils se sont tous bien amusés !

## Services péri et extrascolaires

Coordonnées utiles : 04.73.38.56.39 et alsh@ville-mozac.fr

Pour les vacances de printemps :

Le centre d’animation sera ouvert du mardi 22 avril au vendredi 2 mai. Les inscriptions sont possibles jusqu’au vendredi 11 avril sur le portail famille.

* Pour une pré-inscription scolaire :

Se rendre à l’accueil de la mairie du lundi 31 mars au mercredi 30 avril 2025 :

* Sur rendez-vous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h.
* Sans rendez-vous les après-midis, les lundis de 13h30 à 18h et les mardis, mercredis et jeudis de13h30 à 16h.

Plus d’informations sur le site Internet de la commune dans la rubrique « Enfance-jeunesse », puis « Écoles publiques ».

* Pour les services péri et extrascolaires 2025-2026 :

La fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison doivent être envoyées par courriel à alsh@ville-mozac.fr à partir du mois de juin.

Dès que les documents seront reçus, vous pourrez effectuer les inscriptions pour les activités périscolaires du matin, du soir, du mercredi et du restaurant scolaire, directement sur le portail famille à partir du lundi 4 août.

* Pour les vacances d’été :

Le centre est ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 1er août. Puis du lundi 25 août au vendredi 29 août 2025.

Pour bénéficier des critères de priorité, vous devez vous inscrire du lundi 5 mai au vendredi 30 ami. Vous recevrez une confirmation au plus tard le lundi 9 juin. Ensuite, elles se poursuivent sans critères de priorité jusqu’au vendredi 27 juin.

# Culture

Par Yolande Paniagua, Adjointe à la culture et à la communication.

## On se cultive à Mozac !

La saison culturelle va bientôt s’achever avec le 16 mai « Incidences, des vies, une rencontre ». Le public pourra interagir avec les acteurs qui improvisent tout au long du spectacle. Il reste aussi les rendez-vous de Piano à Riom avec Les variations de Goldberg le 10 juin à l’abbaye et les dates des associations mozacoises que sont Vol’choeurs fin mai, et L’Harmonie début juin. Les manifestations estivales vont prendre le relais avec le traditionnel fïgo et les festivités du 14 juillet. À tout cela va s’ajouter la programmation de l’association du festival des Nuits du cloître, qui depuis fête cette année sa 5è édition.

La Galerie entame son calendrier d’exposition dès le 19 avril avec un premier évènement à ne pas rater. ÊtreS AileS, c’est la réunion de l’univers de trois Artistes : Carole Auriac, Sanguie, Mireille Augheard. C’est une quête commune : celle de l’Être, entre enracinement et envol spirituel.

Les nuits du cloître : rendez-vous sur Facebook : Les nuits du cloître - abbaye de Mozac

# Environnement

## Villes et villages Fleuris

Par Matthieu Perona, Adjoint au patrimoine et au tourisme, et Jean-Luc Merceron, Premier adjoint :

Après avoir reçu le premier prix départemental « Ma commune au naturel », la ville de Mozac est fière de s’être vu décerner la « première fleur » du label « Villes et Villages Fleuris ». Son obtention consacre le travail de nos agents des services techniques, des bénévoles qui œuvrent chaque semaine pour l’entretien des plantations et l’amélioration de notre cadre de vie. Qu’ils en soient félicités et remerciés ! L’objectif de cette « fleur » a été source de motivation, d’idées, de projets et de lien social.

Après l’avoir annoncé publiquement en décembre dernier à Mozac, puis lors des vœux du nouvel an du maire, une délégation mozacoise était reçue le 18 février dernier à l’hôtel de région à Lyon, comme l’ensemble des communes primées : en présence de Marc Régnoux, maire de Mozac, et de son adjoint au tourisme, Matthieu Perona, de Frédéric Chevalier, directeur des services techniques, de Mario Tiziani et Hervé Levenez qui représentent l’équipe des bénévoles. Les panneaux de la première fleur ont été commandés et seront bientôt posés à des entrées d’agglomération. Les projets en lien avec le label ne manquent pas en 2025 et 2026 : permis de végétaliser pour les habitants, désimperméabilisation de certains sols bitumés, poulaillers participatifs, etc.

## Permis de végétaliser

Par Matthieu PERONA Adjoint au patrimoine et au tourisme :

« Mozac se met au vert ».

Tout propriétaire d’immeuble intéressé peut déposer une demande en mairie. Il suffit d’indiquer son identité, l’adresse postale et la ou les façades concernées (en envoyant des photos si vous pouvez). Après étude par les services techniques (faisabilité, vérification des réseaux souterrains, etc.), le propriétaire sera ensuite invité à lire et à signer le permis de végétaliser.

La ville de Mozac offre les premiers plants et nos agents creusent la fosse de plantation sur le domaine public au pied d’immeuble, pour que tout soit prêt pour l’automne 2025. L’entretien incombe au propriétaire.

Dans le cadre du programme d’État « Petites villes de demain », la volonté est de végétaliser en premier lieu le centre-bourg, mais la municipalité a décidé d’ouvrir à tous les autres quartiers de la commune (sur liste d’attente selon les disponibilités de plants).

Vous souhaitez végétaliser devant chez vous ? Inscrivez-vous à contact@ville-mozac.fr ou par téléphone au 04.73.33.71.71

# Vie associative

Vie citoyenne : les délégués de quartier.

Par Sarah CHEVALLIER, Adjointe à la vie citoyenne et aux actions de proximité.

Jusqu’à ce jour, la réactivation du fonctionnement des délégués de quartier n’a pu aboutir. Aussi, la ville de Mozac relance l’appel à candidature pour les délégués de quartier. L’objectif des délégués de quartier est de développer le dialogue et la concertation entre la municipalité et la population grâce aux actions suivantes : la rencontre et l’écoute des habitants, des propositions d’amélioration pour le cadre de vie, l’accueil des nouveaux arrivants, la solidarité, la remontée des dysfonctionnements constatés sur l’espace public et l’information des habitants relative à l’action municipale et aux projets de leurs quartiers.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire à contact@ville-mozac.fr ou par téléphone au 04.73.33.71.71 avant le 30 avril 2025, ceci afin de venir vous rencontrer avant l’été. Merci pour votre investissement.

# Moz’info n°54. Lettre municipale, avril 2025. Ville de Mozac.

Une publication de la ville de Mozac.

Tél. : 04.73.33.71.71.

www.ville-mozac.fr

Contact@ville-mozac.fr

Facebook et Instagram : @villedemozac

32 quater rue de l’Hôtel-de-Ville, 63200 Mozac.

Directeur de la publication : Marc Régnoux.

Responsables de la rédaction : Yolande Paniagua et Vincent Ouslati.

Lettre d’information adaptée en version numérique accessible et au format DAISY (audio et texte) par AcceSens, 11 rue de la petite vitesse, 63260 Aigueperse. Tél. 04.73.64.21.04 et sur accesens.com